

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 décembre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 485)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF248

présenté par
M. Giraud, rapporteur général, M. Cazeneuve et M. Jerretie

ARTICLE 62 BIS

Supprimer les alinéas 1 à 7.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de rétablir le texte voté par l'Assemblée nationale en première lecture.